

Marseille, le 7 mai 2018

Objet : Recensement des projets liés à la pratique des activités subaquatiques en milieu scolaire en partenariat avec la FFESSM

A l'attention des Présidentes et Présidents de Comités (Inter-)régionaux de la FFESSM et des Comités Départementaux

Madame, Monsieur,

Le 16 mai 2016, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et le Ministère de l'Éducation Nationale signaient une convention avec notre fédération sportive, la FFESSM, afin de développer la pratique des activités subaquatiques auprès des jeunes en milieu scolaire.

La mission première de l'UNSS est de faciliter l'accès à un maximum de sports à tout élève pendant sa scolarité, à moindres frais. Faire découvrir les activités subaquatiques aux élèves en milieu scolaire rentre donc parfaitement dans le cadre de cette mission. Notre fédération a donc signé cette convention avec l'EN et l'UNSS pour aider les enseignants à faire découvrir nos merveilleuses activités aux élèves.

Le rôle de la FFESSM est par conséquent de faciliter, d'aider, de soutenir, mais pas de se substituer aux enseignants d'EPS. Nous devons donc les former à l'enseignement de ces activités subaquatiques car très peu les connaissent et les pratiquent.

Cette mission, qui peut paraître anodine au premier abord, est cependant précieuse pour notre fédération car les élèves d'aujourd'hui sont nos licenciés de demain. Ce n'est pas qu'une jolie formule ; c'est une réalité. Si nous voulons enrayer la baisse du nombre de licenciés, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre qu'ils soient adultes et dans la vie active pour les recruter. Tous ces jeunes à l'aise avec des palmes, un masque et un tuba dès leur plus jeune âge, représentent un vrai potentiel de pratiquants mais aussi de sportifs de haut niveau ou de futurs encadrants car ils auront eu des années pour se former. La fédération a déjà ouvert ses pratiques aux jeunes, mais intégrer le milieu scolaire nous permettrait de toucher un public bien plus large, d'où l'importance de ce projet.

Sachez que **Mme Hélène CARON** et **M. Pascal MARC**, membres du comité directeur national, ont été nommés référents de ce dossier au sein de notre fédération.

Afin d'engager un vrai dialogue entre le national et les personnes qui font réellement vivre cette convention sur le terrain, nous souhaiterions tout d'abord savoir si votre région ou CODEP compte un référent « Jeunes » sur lequel nous pourrions nous appuyer pour faciliter la communication.

D'autre part, nous aimerions procéder à un **recensement des projets existants** avec des activités subaquatiques avec des scolaires. Cela nous permettrait **d'identifier les personnels ressources** (professeurs d'EPS ou autres) mais aussi de mieux **appréhender les besoins pédagogiques** ou matériels, ou tout autres, des enseignants. Nous sommes déjà au courant de quelques actions mises en place par des enseignants de l'Éducation Nationale quand ceux-ci font aussi partie de notre fédération. Malheureusement, de trop nombreux projets restent dans l'ombre pour l'instant.

Il me semble aussi qu'il serait intéressant pour votre comité régional ou CODEP d'être au courant de toutes ces initiatives mises en place sur votre territoire car certains projets existent mais sans que personne ne soit au courant. Cela vous permettrait aussi de recenser les personnes ressources pour enseigner nos activités subaquatiques auprès des jeunes.

Dans ce but, nous avons mis au point un questionnaire à remplir en quelques clics par les licenciés qui opèrent auprès des jeunes dans vos clubs et par les enseignants d'EPS. Il nous semble important que **TOUS les projets soient recensés** (même des baptêmes par exemple) car même les projets les plus modestes méritent que l'on connaisse leur existence. Ce sont peut-être d'ailleurs les projets qui auront le plus besoin de notre aide afin de se développer.

Nous comptons donc sur vous pour faire parvenir ce lien vers le questionnaire à tous les clubs et licenciés. Nous nous proposons de faire la collecte et la synthèse de ces informations pour ensuite les partager avec vous.

Voici le lien : <https://goo.gl/forms/lj4oqS8JT6hpqqli1>

Voici les coordonnées des deux référents de la FFESSM à transmettre au référent de votre choix :

Mme Hélène CARON

Helene.Caron@ac-caen.fr

caronhelene@yahoo.fr

M. Pascal MARC

Homopalmus@wanadoo.fr

Je vous remercie par avance de votre implication et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Jean-Louis BLANCHARD

Président de la FFESSM

